



Séparation entre deux personnes qui sont locataire

Par **cathy1767**, le **22/10/2009** à **13:24**

Bonjour,
mon fils s'est mis en location il a signé un bail dans une agence immobilière avec sa petite amie au mois de juillet. Il a versé la caution du logement à l'agence. Au mois de septembre, il s'est séparé d'elle. Il a fait les démarches pour la CAF mais aussi auprès de l'agence, lui signifiant son départ. Elle de son côté n'a fait aucune démarche, pour reprendre le logement à son nom. Je voudrai signaler, qu'il n'a aucune clé du logement. Suite à cette séparation, mon fils a fait une très grosse dépresssion avec tentative de suicide, il a été hospitalisé pendant deux semaines, et en arret de travail pendant un mois. Il n'a plus d'emploi. Il a 21 ans, je me suis renseigné auprès de l'agence immobilière, qui me dit que si elle ne paye pas ses loyers s'est mon fils qui devra payer, y a t'il moyen qu'il puisse se défaire de tout cela pour qu'il essaye de pouvoir s'en sortir et oublier cette mauvaise aventure.